

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.12.2019	15h17	20.103	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Sera Pantillon

Titre : Quelle représentativité féminine au sein des Conseils exécutifs nommés par le Conseil d'État ?

Contenu :

Nous interpellons le Conseil d'État sur le taux de représentation féminine dans les Conseils exécutifs nommés par l'État de Neuchâtel ainsi que sur un éventuel objectif de représentativité et d'outils y relatifs. Nous demandons donc au Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le pourcentage de femmes dans les Conseils exécutifs (d'administration, d'institution, etc.) nommés par le Conseil d'État ?
2. Y a-t-il des disparités entre secteurs ? Si oui, lesquels ?
3. Y a-t-il déjà des mesures ayant été prises afin de renforcer la présence féminine au sein desdits Conseils ?
4. Le Conseil d'État a-t-il un objectif de représentativité hommes-femmes au sein desdits Conseils ?
5. Si oui, quels moyens envisage-t-il de mettre en place pour atteindre cet objectif ?

Développement :

L'égalité salariale entre hommes et femmes fait son chemin dans les esprits et reste encore loin d'être acquise. Ce combat ne doit cependant pas être le seul dans le domaine de l'égalité. La représentation des femmes au sein des Conseils d'administration de sociétés anonymes est bien loin d'être paritaire en Suisse (environ 17%¹). En comparaison européenne ou internationale, ce taux est excessivement bas².

Nous estimons que l'État doit être exemplaire en matière d'égalité et c'est notamment dans ce sens que le peuple de Bâle-Ville a largement accepté d'introduire un quota d'au moins 30% dans les Conseils d'administration des entreprises dont il est majoritaire³. Le parlement jurassien a également fait un pas en faveur de l'égalité cette semaine puisqu'il a accepté à une très large majorité une motion exigeant que 40% à 60% de femmes soient nommées dans les mandats étatiques ou paraétatiques⁴.

Nous interpellons donc le Conseil d'État afin de connaître les chiffres pour les Conseils exécutifs qu'il nomme. En outre, nous souhaitons savoir si les préoccupations citées ci-devant sont partagées par le Conseil d'État, et quelles sont les mesures envisagées ou déjà prises afin de passer des objectifs théoriques aux faits.

À l'heure où les Chambres fédérales ont accepté la réforme du droit des sociétés anonymes et où l'on constate une claire volonté populaire pour une égalité en politique et dans les organes de direction, nous estimons que l'État doit donner l'exemple. Faute de mise en place d'un cadre, l'égalité hommes-femmes au sein des Conseils exécutifs pourrait ne jamais être atteinte.

¹Rapport Business Monitor 2019 « Répartition hommes-femmes au sein de la direction des entreprises en Suisse »

²<https://www.letemps.ch/economie/nombre-femmes-conseils-dadministration-atteint-un-record>

³<https://www.arcinfo.ch/articles/suisse/bale-ville-est-le-premier-canton-a-introduire-des-quotas-feminins-311745>

⁴<https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20191218-Plus-de-femmes-dans-les-mandats-etatiques.html>

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sera Pantillon

Autres signataires (prénom, nom) :

Doris Angst

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Sébastien Frochoux

Autres signataires suite (prénom, nom) :